EN CHAIR ET EN OS

COLLECTIF POUR UNE TRADUCTION HUMAINE

UNIVERSITÉ

Dans son manifeste d'octobre 2023, le collectif *En Chair et en Os*, constitué de traducteur·ices de l'édition (y compris en sciences humaines et sociales), de l'audiovisuel et du secteur pragmatique, a exprimé son opposition au recours à l'intelligence artificielle générative (IAG) et à la traduction automatique neuronale (TAN).

En traduction, cet usage se manifeste à travers la « post-édition », c'est-à-dire la reprise par un·e travailleur·euse du texte d'un texte généré par algorithme. À l'université, l'usage de l'IAG en traduction est double : dans les tâches généralement allouées aux traducteur·ices professionnel·les, et dans celles effectuées directement par les chercheur·euses, qui y voient un gain de temps et de nouvelles possibilités dans un contexte de forte pression à la publication, notamment en anglais.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET TRADUCTION : Quels risques pour les sciences humaines et sociales ?

Une précarisation et une perte de sens

Les traducteur·ices de sciences humaines et sociales, hautement qualifié.es car souvent avec un double parcours en langues et dans une autre discipline, voient leur activité baisser à mesure que les demandes de post-édition augmentent. Les effets sont très clairs : une dégradation rapide des conditions de travail et de rémunération. L'IA, parfois intégrée de force aux logiciels de travail, les dépossède du rapport au texte, de leur créativité et de leur réflexion.

Une perte de qualité, de temps et d'argent

Rien n'est plus chronophage et abrutissant que de reprendre une mauvaise « traduction » générée par la machine, pour un résultat moins bon que si celle-ci avait été faite directement par un·e profesionnel·le.

Si le recours à la post-édition peut apparaître aux revues et aux laboratoires comme une possible économie de coût, des cas remontent de traductions devant être finalement payées deux fois : une post-édition de mauvaise qualité puis une véritable traduction pour remplacer la précédente.

Un risque déontologique et juridique

Les principaux logiciels d'IAG reposent sur le pillage massif de textes protégés par le droit d'auteur. Les utiliser en tant que chercheur·euse, c'est s'exposer, en toute bonne foi, à des risques élevés de plagiat. En outre, reproduire un extrait ou la totalité d'un texte sur une interface de traduction automatique l'expose à servir à l'entraînement des grands modèles de langage (LLM), sans l'autorisation de son auteur·ice, qui peut s'y opposer. Le recours à l'IAG contrevient alors également à la protection des données de recherche, capitale pour les laboratoires.

Un coût social et environnemental colossal

De l'extraction de matières premières pour produire les processeurs aux émissions de dioxyde de carbone générées par l'entraînement des modèles, en passant par la consommation d'eau pour le refroidissement des serveurs dans les centres de données, et bien entendu l'exploitation invisible des travailleur·euses du clic et ses relents d'économie coloniale… l'ampleur des risques mérite mieux qu'un appel aux usages « responsables » ou « raisonnables » de l'IA.

Intelligence artificielle générative (IAG) et traduction automatique neuronale (TAN) : de quoi parle-t-on ?

« Intelligence artificielle » est une expression qui recouvre des réalités très différentes. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les technologies d'**intelligence artificielle générative et de traduction automatique neuronale** (comme ChatGPT, DeepL, etc.).
Ils partagent un fonctionnement statistique : en utilisant des quantités de données colossales, ils calculent l'équivalent probable d'un segment d'une langue source dans une langue cible.
S'ils peuvent générer un texte, ces modèles ne sont à aucun moment « intelligents » : ce sont des machines probabilistes, sans expérience du monde réel.

Le réglage fin de ces machines, lui, repose sur un travail humain bien réel, délocalisé, sous-payé et souvent effectué dans des conditions déplorables.

S'opposer à l'IAG et à la TAN, **ce n'est pas adopter une position technophobe**. Il ne s'agit pas de s'opposer à l'utilisation de moteurs de recherche, dictionnaires en ligne et autres outils de TAO (traduction assistée par ordinateur), **mais bien de refuser que les conditions de travail des créateur·ices et des traducteur·ices soient dégradées ou que ces dernièr·es soient remplacé·es.**

Traduire soi-même avec l'IA, un faux gain de temps

✸✸✸ Il est tentant de traduire soi-même le résultat de ses travaux en anglais, en « s'aidant » de modèles de traduction automatique, car l'IAG est censée promettre une meilleure accessibilité au monde anglophone de la recherche (revues prestigieuses, appels à candidature internationaux, etc.). Or la qualité est loin d'être suffisante : ces « traductions » font illusion mais sont dénuées de réflexion, comptant des erreurs factuelles, des omissions et des ajouts qui portent atteinte à la qualité du texte et aux réputations académiques.

Le gain de temps ou de productivité est loin d'être assuré : s'agira-t-il vraiment de temps libéré pour des activités de recherche, ou d'un prétexte supplémentaire à la multiplication de tâches aliénantes ? Dans un contexte de surproduction scientifique, l'usage de l'IA ne s'apparente-t-il pas à courir davantage dans la roue du hamster pour un article ou un appel à projets supplémentaire ?

La « traduction automatique » et la chimère de l'égalité linguistique

✸✸✸ On entend parfois que la traduction automatique généralisée développera la diversité linguistique en démultipliant les traductions, toutes langues confondues. Cet argument masque mal la réalité : l'accroissement des inégalités linguistiques par l'IAG.
Le recours à l'IAG continue d'invisibiliser les langues dites « minorées » au profit des langues dominantes.
Les efforts de développement de LLM entraînés sur des langues « rares », souvent présentés comme une démarche « décoloniale », outre qu'ils sont généralement d'affichage, n'ont pour seule vocation que de permettre de recouvrir toutes les langues d'un anglais global.
S'ils étaient mis en œuvre, ces projets risqueraient de réduire drastiquement l'enseignement des langues rares, au prétexte qu'elles sont désormais « traduisibles » par la machine.
L'IAG engendre une standardisation linguistique, sans refléter la « diversité » linguistique et lexicale brandie par ceux qui la défendent.

Des alternatives existent !

Le déploiement de l'IA au sein de l'Université, dans les formations, les laboratoires, les revues, n'est pas une fatalité. Il dépend de volontés politiques auxquelles il est possible de s'opposer.

Refusons la post-édition. Faisons appel à des traducteur·ices professionnelles.

Organisons-nous collectivement. Les revues, les départements et les laboratoires peuvent se doter de chartes strictes quant à l'usage de l'IA, comme certains l'ont déjà fait.

Les auteur·ices et traducteur·ices peuvent exiger l'ajout de clauses de non-recours à l'IA et de non-usage de leurs textes à des fins d'entraînement de LLM dans les contrats d'édition.

D'autres voies sont possibles. Le programme Transiens a élaboré une méthode de synthèse multilingue pour promouvoir la diffusion internationale des articles selon un modèle qui s'avère efficace et moins coûteux que la post-édition. Le prix Barbara Cassin de la MISHA vise quant à lui à rendre visible la traduction humaine.

L'enjeu dépasse les sciences humaines et sociales :
il s'agit d'une question sociale et politique.
Nous devons préserver une pensée vivante, des savoir-faire
et la pleine maîtrise de nos choix et de nos outils de travail !

EN CHAIR ET EN OS

COLLECTIF POUR UNE TRADUCTION HUMAINE

Plus d'infos et de ressources sur notre site : **enchairetenos.org**

collectifenchairetenos@proton.me